

## La construction neuve en région Centre-Val de Loire

### Résultats à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015

#### Avertissement

À compter des résultats diffusés fin février 2015, la publication relative à la construction de logements évolue. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site du [SOeS](#).

**En région Centre-Val de Loire, la construction neuve poursuit son recul. En effet, entre janvier et décembre 2015, le nombre de mises en chantier est en baisse par rapport aux 12 mois précédents. Le niveau d'autorisation est en hausse mais uniquement porté par les logements collectifs et en résidences.**

#### Baisse du nombre de mises en chantier.

**Tableau 1 : Les logements mis en chantier en région Centre-Val de Loire**

	janvier 2015 à décembre 2015	Variation (%)
Total Logements	9424	-5.5
Logements individuels purs	4007	-4.4
Logements individuels groupés	1472	-14.8
Logements collectifs et en résidences	3945	-2.7

Source : Sit@del, estimations à fin avril 2016

Unité : logement

**Le secteur du logement "collectif et en résidence" reste le seul orienté à la hausse.**

**Tableau 2 : Les logements autorisés en région Centre-Val de Loire**

	janvier 2015 à décembre 2015	Variation (%)
Total Logements	10339	6.1
Logements individuels purs	4400	-1.8
Logements individuels groupés	1498	-24.3
Logements collectifs et en résidences	4441	35.1

Source : Sit@del, estimations à fin avril 2016

Unité : logement



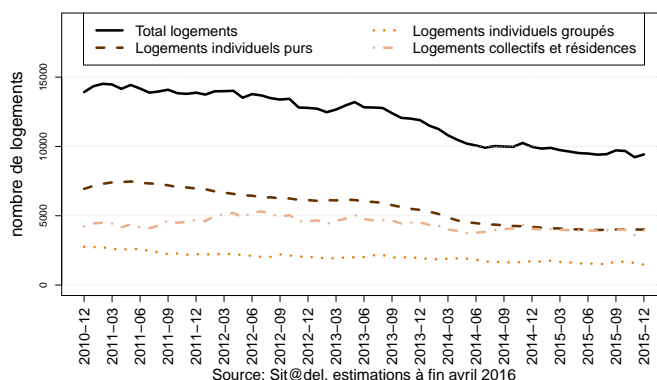
## Les logements mis en chantier

### Baisse du nombre de mises en chantier.

Entre janvier et décembre 2015, 9 424 logements ont été mis en chantier en région Centre-Val de Loire, soit une baisse de 5,5% par rapport aux 12 mois précédents. Au niveau national, le niveau de mise en chantier est resté stable.

Sur les 12 derniers mois, tous les secteurs du logement observent ce recul. Le secteur du logements individuel groupé, pourtant en hausse le trimestre précédent, enregistre la plus forte baisse avec -14,8% par rapport à l'année précédente.

**Graphe 1 : Évolution du nombre de logements mis en chantier en cumul annuel en région Centre-Val de Loire**



**Tableau 1 : Les logements mis en chantier en région Centre-Val de Loire**

	janvier 2015 à décembre 2015	Variation (%)
Total Logements	9424	-5.5
Logements individuels purs	4007	-4.4
Logements individuels groupés	1472	-14.8
Logements collectifs et en résidences	3945	-2.7

Source : Sit@del, estimations à fin avril 2016

Unité : logement

### Les mises en chantier restent en hausse sur 12 mois, uniquement dans l'Eure-et-Loir.

Seul le département de l'Eure-et-Loir se maintient à la hausse avec +7,5% de logements mis en chantier en 2015 par rapport à l'année précédente.

Les autres départements suivent la tendance régionale, avec des baisses allant de -10,9% pour l'Indre à -5,9% pour l'Indre-et-Loire.

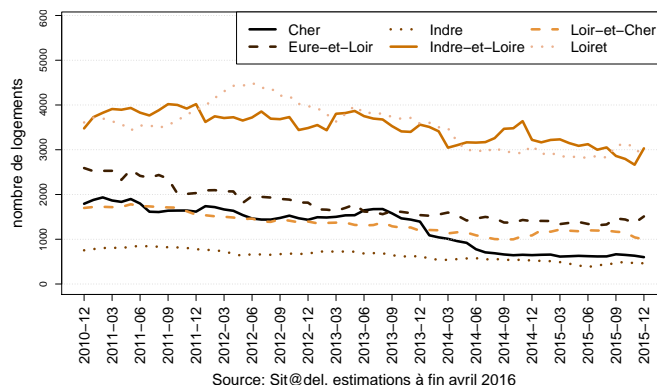
**Tableau 2 : Les logements mis en chantier dans les départements de la région Centre-Val de Loire**

	janvier 2015 à décembre 2015	Variation (%)
Cher	600	-7.0
Eure-et-Loir	1510	7.5
Indre	464	-10.9
Indre-et-Loire	3031	-5.9
Loir-et-Cher	995	-8.3
Loiret	2824	-8.8

Source : Sit@del, estimations à fin avril 2016

Unité : logement

**Graphe 2 : Évolution du nombre de logements commencés en cumul annuel dans les départements de la région Centre-Val de Loire**



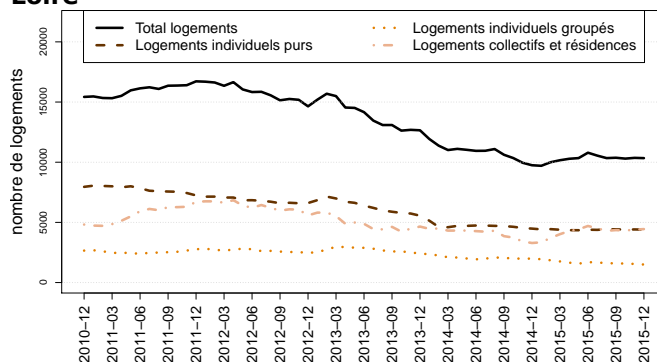
## Les logements autorisés

### Le secteur du logement "collectif et en résidence" reste le seul orienté à la hausse.

Durant l'année 2015, 10 339 logements ont été autorisés en région Centre-Val de Loire, soit une hausse par rapport aux 12 mois précédents (+6,1%). Cette augmentation est plus importante que celle observée au niveau national.

Sur les 12 derniers mois, seul le secteur du logement collectif et en résidence se maintient en hausse (+35,1% par rapport à l'année 2014). Dans ce secteur, le niveau d'autorisations s'élève à 4 441 logements.

**Graphe 3 : Évolution du nombre de logements autorisés en cumul annuel en région Centre-Val de Loire**



Source: Sit@del, estimations à fin avril 2016

**Tableau 3 : Les logements autorisés en région Centre-Val de Loire**

	janvier 2015 à décembre 2015	Variation (%)
Total Logements	10339	6.1
Logements individuels purs	4400	-1.8
Logements individuels groupés	1498	-24.3
Logements collectifs et en résidences	4441	35.1

Source : Sit@del, estimations à fin avril 2016

Unité : logement

### Reprise des autorisations de logements dans l'Indre-et-Loire, l'Indre et le Loiret.

Dans le Loiret, l'Indre et l'Indre-et-Loire, l'année 2015 est marquée par une hausse du nombre d'autorisations de logements. L'Indre-et-Loire enregistre la plus forte augmentation, avec +20,8% par rapport à l'année 2014 et atteint 3 573 autorisations au cours de l'année.

A l'inverse, la baisse la plus importante s'observe dans le Loir-et-Cher (-25,0%). Ce territoire poursuit son recul en s'intensifiant depuis plusieurs trimestres. Sur un an, l'Indre-et-Loire et le Loiret regroupent environ 64,5% des autorisations régionales.

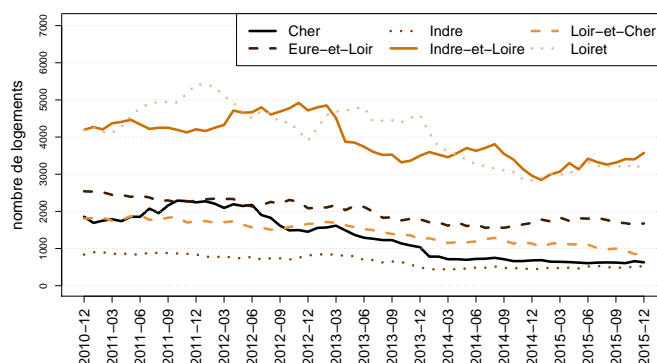
**Tableau 4 : Les logements autorisés dans les départements de la région Centre-Val de Loire**

	janvier 2015 à décembre 2015	Variation (%)
Cher	628	-7.8
Eure-et-Loir	1676	-0.8
Indre	517	15.7
Indre-et-Loire	3573	20.8
Loir-et-Cher	851	-25.0
Loiret	3094	9.0

Source : Sit@del, estimations à fin avril 2016

Unité : logement

**Graphe 4 : Évolution du nombre de logements commencés en cumul annuel dans les départements de la région Centre-Val de Loire**



Source: Sit@del, estimations à fin avril 2016

## Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SOeS.

## Définition

### Logement individuel (pur ou groupé)

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un seul logement (autrement dit, une maison). On en distingue deux types :

- le logement individuel pur, ayant fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement,
- le logement individuel groupé, ayant fait l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.

### Logement collectif

Un logement collectif est une construction d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

### Logement en résidence (avec services)

Le logement en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérise par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte.

**Site internet du SOeS : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>**

**Directeur de publication :** Christophe CHASSANDE (Directeur Régional)

**Rédaction :** Murielle LETHROSNE (SEEVAC/DVDEC)

**ISSN :** 2425-5149

Une production du Service Évaluation, Énergie et Valorisation de la Connaissance / Département Valorisation des Données, des Études et de la Connaissance



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
5, avenue Buffon - CS 96407 45064 ORLEANS CEDEX 2  
Tél : 02 36 17 41 41  
Fax : 02 36 17 41 01